Cimetières de Normandie

RÉGION NORMANDIE

TOMBE REMARQUABLE DE NORMANDIE

Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

Année 2017, n° 29

Date de parution : septembre

Sommaire :

Pas à pas nous allons découvrir les cimetières d'Avranches et de Genêts et quelques contenus du colloque de Cerisy-la-Salle.

Dans ce numéro :

Cimetières de la ville d'Avranches 1, 4, 7

Colloque sur les cimetières de Normandie et d'ailleurs, que vont-t-ils devenir ? 2, 5

Visite du cimetière de Genêts 3, 6, 8

Cimetières de la ville d'Avranches

Le colloque consacré aux cimetières de Normandie et d'ailleurs s'est translaté à Avranches l'après-midi du vendredi. Nous fument accueillis à David Nicolas-Méry, maire de la ville d'Avranches accompagné de nombreuses personnalités pour la plupart issue de la Société locale d'archéologie de la Manche secteur d'Avranches, Granville et Mortain. La ville a publié à l'occasion de cette visite une plaquette consacrée au cimetière de la ville. Aussi me semble-t-il opportun de vous faire état de mes recherches à ce propos.

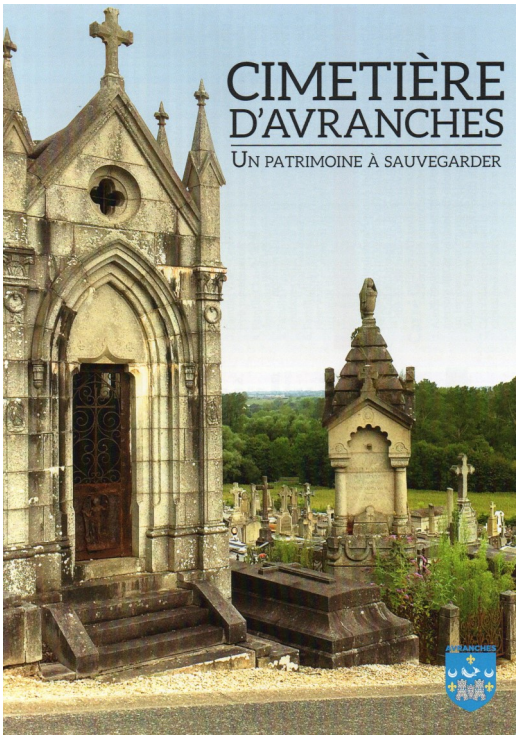

La ville d'Avranches de moins de 5000 habitants en cette fin du 18e siècle était organisée en trois paroisses : Saint-Gervais, Notre-Dame-des-Champs et Saint-Saturnin, ayant chacune un cimetière paroissial. A ces trois sites funéraires s'ajoutent les cimetières particuliers des communautés et congrégations religieuses ainsi que l'hospice.

1785 (25/11) : du vendredi vingt-cinq novembre mil sept cent quatre-vingt-cinq dans la chambre du conseil du bailliage civil d'Avranches devant maître Ferrey-de-Montitier. Vertu d'ordonnance de nous rendue le quatre octobre dernier sur le réquisitoire du procureur du roi du premier dudit mois tendant à être autorisé à le faire signifier aux députés des paroisses de Notre-Dame-des-Champs, Saint-Gervais et Saint-Saturnin de cette ville pour se trouver aux jour et heure qui seraient indiqués en ce lieu avec messieurs les officiers municipaux conservateurs des intérêts de la ville pour faire le choix d'un terrain commun, hors de l'enceinte de la ville propre à y faire les sépultures, vertu aussi de la convocation verbalement faite aux sieurs officiers municipaux et des assignations commises aux sieurs députés desdites paroisses par exploit d'Arondel (?) du douze dudit mois contenant significations dudit réquisitoire et de notre dite ordonnance aux fins duquel lesdits procureur du roi a déclaré persister. Sont comparus MM Guitton, écuyer, et Guellet-de-la-Bréardière, députés de la paroisse Notre-Dame-des-Champs, lesquels pour satisfaire à l'assignation commise à leur communauté ont dit que les

Colloque sur les cimetières de Normandie et d'ailleurs que vont-t-ils devenir ?

Les cimetières de Normandie et d'ailleurs, que vont-t-ils devenir ?
Le précédemment colloque, présidé par Pierre Bouet, consacré aux églises normandes en mai 2015 n'avait pu s'ouvrir sur les cimetières. Eglises et cimetières sont encore en de très nombreux endroits étroitement liés. Il était indispensable de franchir le pas et Claude Halbecq, président de l'association des maires de la Manche, posa les premiers jalons qui permirent de consacrer aux cimetières cet espace de temps entre le soir du 30 août jusqu'au samedi midi 2 septembre 2017 sous la forme d'un colloque citoyen. Ce fut des journées qui se révélèrent très denses compte-tenu de la qualité et de la diversité des interventions. Trois directeurs furent choisis : Gaëlle Clavandier de l'université de Clermont-Ferrand-Lyon, François Michaud-Nerrard, directeur des services funéraires de la ville de Paris qui est gestionnaire des trois crématoriums et moi-même pour le volet normand. Du cimetière « ad sanctos » au plus près des saints à l'espace futuriste, de nombreux aspects ont été relatés. Les cimetières, ces espaces dortoirs, sont en constante évolution. Disposés autour des églises ou des chapelles dédiées, ramenés sous la chrétienté au cœur des bourgs et des villages puis à nouveau éloignés selon les décisions locales et mis hors des murs des villes, les cimetières reflètent l'organisation de la société locale, sa hiérarchie, son urbanisation. Placés de l'autorité de l'église qui les gérait ils furent, depuis la Révolution française, mis sous la responsabilité des communes. La neutralité s'y renforça.

Le colloque fut ouvert par Pierre Bouet, professeur de l'université de Caen, très impliqué dans les activités du centre culturel international de Cerisy-la-Salle, qui traita des églises aux cimetières. Cécile Treffort, historienne de l'université de Poitiers, spécialiste épigraphiste, décrivit ces liens entre cimetière et église et l'organisation de l'espace sacré selon laquelle « il faudra attendre le 15e siècle pour obtenir une forme achevée du cimetière avec son église, ses croix (cinq : la croix du cimetière et les quatre croix marquant les limites d'un espace sacré, consacré), ses arbres et ses monuments funéraires ». Bruno Bertherat, historien de l'université d'Avignon, traita des cimetières au 19e siècle et pour qui « les cimetières finiront par mourir eux-mêmes un jour ». Anne Fornerod, anthropologue au CNRS, aborda les principes juridiques de la laïcité pour les cimetières et des dates fondatrices qui les amèneront vers la neutralité.
Valérie Souffron, sociologue et anthropologue à l'université Paris 1, parla des cendres humaines et traita de l'énigme d'une localisation des défunts pour qui « le geste fondateur de l'humain c'est la sépulture ». Marc-Antoine Berthod, sociologue et anthropologue à Lausanne, Suisse, évoqua la mort, le territoire et la citoyenneté à partir de l'exemple américain où rien n'avait été prévu pour les 620 000 morts de la guerre de Sécession (1861-1865).
Cette première journée complète fut en fin d'après-midi l'occasion de restituer les résultats de l'enquête faite par la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire. Des maires, mesdames et messieurs : Anne-Marie Corbel du Hommet-d'Arthenay, Claude Halbecq de Roncey, Pierre de Castellane d'Annoville, Gilles Beaufils de Moyon-Villages, Dominique Pain de Dangy, Michel Cousin de Camembert, Michel Picot de Granville, invités, prirent la parole et exprimèrent chacun à leur tour leurs principales préoccupations sous quatre domaines : la gestion administrative, l'aménagement du territoire, la sauvegarde de la mémoire et l'environnement. Parmi les interrogations il y eut les carrés

Visite du cimetière de Genêts

Visite du jeudi soir 3 août 2017
Cimetière autour de l'église à l'extrémité nord du bourg. Lotissement sous la forme de quatre carrés : sud-ouest (croix du cimetière, chapelle funéraire), sud, sud-est et nord. Allée de circulation périphérique, allées perpendiculaires médianes, allée parallèle au sud de l'église.
Vestiges maçonnés au ras du sol, apparents en plusieurs parties du cimetière : anciens caveaux, modifications de l'organisation du site…
Réseau moderne, trop en relief, de pavés de granit bleu scellés au ciment en périphérie de l'église.
Allées de sable et gravier.
Echalier (qui ne semble pas d'origine) au sud-ouest au bout de quatre marches anciennes d'accès. Cimetière mal clos de haut mur ancien au nord ; haies végétales ; grillage ; muret de moellons divers avec ses accès à l'ouest, couronné d'un chapeau de granit ; immeubles en limite de propriété. Tout ouvert vers l'extension du jardin du prieuré (pas de séparation alors que l'un et l'autre ont des usages bien différents.
Laurier rabattu au sud-sud-est et platane ou érable coupé.
Monument aux morts sous la forme d'un obélisque de granit bouchardé au sud-ouest.
Croix du cimetière, granit bouchardé, au haut fût cubique, dé « 1842 » posé sur un quadruple emmarchement.
Portail à deux vantaux et portillon de fer et de fonte fixés sur deux piliers cubiques surmontés de boules de granit.
Echalier (qui ne semble pas d'origine) à l'ouest au bout de cinq marches d'accès anciennes.
Carré des enfants à l'extrémité ouest du lotissement nord.
Double ossuaire avec deux portes coulissantes en zinc, cadenassées, sur structure maçonnée recouverte d'un enduit de ciment, dans l'angle sud-est du cimetière.
Quelques hauts monuments funéraires (hautes croix) en granit de taille bouchardé ; quelques croix de fonte pleines ou ajourées ; grilles de clôture ; monuments funéraires anciens, modernes et contemporains d'intérêt.
<u>Patrimoine funéraire :</u>
Tombeau, sur le flanc nord-ouest du cimetière, composé d'un sarcophage à enroulements torsadés en relief aux extrémités, socle formant catafalque et portant les épitaphes : Int-t général A. Adrian/Grand officier de la Légion d'honneur/1859-1933/madame A. Adrian née Marguerite Pigeon/1869-1946/Jacques Lepoutre 1911-2000/ Suzanne Lepoutre-Adrian 1911-2002 et sur le plateau du sarcophage : Mr Pigeon Hippolyte/chef de bataillon du Génie en retraite/officier de la légion d'honneur/ancien chef du génie de Granville/né à Saint-Pair/le 22 janvier 1832/décédé à Avranches/le 19 mai 191/RIP. Le monument signé Y. Hernot, fils, de Lannion, est confectionné en kersanton. Il est illustré, en relief sommital, du casque de poilu avec sa bombe, son insigne, son cimier, une croix sommitale gravée en creux, et sur les flancs : 3 grenades à trois flammes ;
Trois tombeaux sarcophages distribués perpendiculairement au bas de la nef méridionale, entre le pignon et le porche : famille Bresset ; Lemercère ; Lebled-Colin, tous en granit bouchardé, avec de très importantes semelles saillantes ;
Tombeau, haute croix fleurdelisée : famille Juin-Fero ;
Croix pédiculée, marbre blanc de Carrare : abbé Auguste Goupil-Chanière, curé de Genets (+ 1959) ;
Sarcophage tectonique, granit bouchardé, illustré d'une croix en relief et d'un calice : abbé ;
Croix pédiculée fleurdelisée, marbre blanc de Carrare : abbé M.F. Trochon, curé de Genest (+ 1883) ;
Sarcophage tectonique, granit bouchardé, calice en relief : abbé Victor Bourget (+) ;
Dalle tombale, granit bouchardé, calice en creux : abbé (+) ;
Quatre tombeaux disposées le long de la nef méridionale, entre le porche et le transept (trois perpendiculaires et un en parallèle) : sarcophage tectonique ; sarcophage tectonique ; tombeau avec dalle tombale en granit bouchardé et haute croix en calcaire ; tombeau sarcophage en granit et haute croix, Christ en fonte ;
Tombeau, haute croix cubique illustrée d'une croix plate en relief, granit bouchardé, ailerons, sarcophage tectonique ;
Croix de fonte ronde, lis, roses, lierre : Auguste (1899-19..) ;
Croix de fonte ajourée, trilobée, à volutes, cerceau, Christ rayonnant ;
Tombeau, haute croix à ointes, granit bouchardé et poli, sarcophage tectonique ;
Clôture de fonte à volutes et flammes ;
Croix de fonte, ajourée, sainte face (Christ coiffé d'une couronne d'épines) : Pierre Lenouvrier décédé à 10 ans ;
Tombeau, sarcophage coffre, dalle de marbre blanc de Carrare : ici repose le corps de Victor Farcy, chef de bataillon d'infanterie de marine…., officier de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre d'Isabelle la Catholique… et de la médaille de Chine, né à Genets le 6 avril 1830 (+ 1er mars 1885) ;
Tombeau, haute croix, calcaire, motif ornemental dans les écoinçons : Marie Victoire Farcy femme A. Boche (+ 25/10/1881)
Tombeau (fragment) : Adolphe Victor Lemetayer sous-lieutenant d'infanterie de marine (né en 1858) décédé à Saint-Louis (Sénégal) décédé le 22/11/1885 ;
Ensemble de quatre tombeaux : haute croix, granit bouchardé ; haute croix fleuronnée, granit bouchardé, sarcophage tectonique ; haute croix ronde, calcaire, sarcophage tectonique, granit boucardé : Adolphe Dominique Lemeteyer (+ 1886) Aimée Désirée Farcy (+ 1899) ; contemporain, petite croix en granit éclaté : famille Lepesteux-Morin ; haute croix, granit bouchardé, sarcophage tectonique ;
Chapelle en appareil de briques rouges, blanches, vernissées et autres couleurs pour donner forme à l'appareil, toit à bâtières d'ardoises, baie cintrée, charpente métallique à 12 carreaux de verres de couleurs, porte métallique cintrée à 16 carreaux de verre, bas de porte illustré d'une applique de l'agneau immolé ;
Tombeau, haute croix à pointes, marbre, encadrement granit appareillé : Roger Rousselin (+ 1979), Morin (+ 1967) ;
Tombeau, haute croix ronde sur dé polygonal, granit bouchardé : Goss (…) ;
Tombeau, haute croix cubique illustrée d'une croix plate en relief, granit bouchardé, jardinières sur les flancs :

habitants et possédants fonds de ladite paroisse de Notre-Dame-des-Champs se sont empressés de satisfaire et de remplir le vœu de l'arrêt de la cour aussitôt qu'ils leur ont été connus, que monsieur le Procureur du roi le sait et qu'il en a même informé monsieur le procureur général mais qu'il est surprenant que les habitants de cette paroisse qui n'ont rien de commun, ni à démêler avec les autres paroisses de la ville, éprouvent des contradictions relativement à leur cimetière. Il peut bien être que les autres paroisses soient dans le cas de suppression mais c'est alors à eux de s'en choisir un nouveau comme ils aviseront bien. Mais les habitants de Notre-Dame-des-Champs ne peuvent se persuader que celui de leur paroisse soit dans le cas de la suppression portée par les arrêts en règlement. En effet il est bien aéré, d'une superficie plus que suffisante pour qu'en suivant l'ordre prescrit pour les inhumations, l'on ne soit pas obligé de revenir sur les anciennes fosses avant le temps de dix ans. Il est hors de l'enceinte de la ville, donnant sur les campagnes, enfin il est éloigné des maisons dans une distance au-delà de celle prescrite par lesdits arrêts. Ces faits sont notoires et ne peuvent être méconnus, la preuve en résulte de ce qu'il parait que pour les détruire l'on a supposé des moyens pris hors ces mêmes arrêts. Ces arrêts cependant ne peuvent souffrir ni d'interprétation, ni d'extension au-delà de ce qui est porté. Ils ne peuvent être interprétés différemment non plus par ceux qui doivent les faire exécuter. Dans la paroisse de Tirpied (sic) le cimetière ayant été trouvé trop petit, il a été ordonné qu'il serait augmenté par un terrain voisin qui serait ajouté. Ce nouveau terrain est fort aquatique et proche de la maison presbytérale et la maison du maître d'école est bâtie sur le terrain de l'ancien cimetière et ces deux terrains réunis aujourd'hui ensemble sont situés sur un chemin public et enfin vis-à-vis les maisons du bourg. Cet exemple paraitrait suffisant pour dispenser les sieurs députés d'entrer dans aucune considération ultérieure pour le leur. Mais lesdits sieurs disent encore que si faisait attention au plan levé de leur cimetière et dont monsieur le procureur du roi et monsieur le procureur général sont encore saisis, on verrait : 1° que l'église Notre-Dame-des-Champs n'est point dans l'enceinte dudit cimetière mais que le cimetière longe seulement le côté méridional de ladite église ; que la maison de monsieur Dubuisson située au haut de la rue des champs et celle occupée par le sieur vicaire de la paroisse au haut de la rue des Courtils ainsi que les deux jardins y attenant ne joignant point ledit cimetière mais bien un terrain pavé en majeure partie formant le passage d'une desdites rue à l'autre et servant également de voie pour le peuple qui se rend à l'église. 2° secondement on aurait vu que la partie occidentale dudit cimetière ne joint point, non plus immédiatement la partie du petit palet plantée en arbres et qu'elle en est plus éloignée de quinze toises et que c'est aussi dans un champ encore plus éloigné que ces mêmes arbres où se tient tous les ans deux foires non considérables mais très petites puisqu'elles n'occupent ce terrain que pendant quatre à cinq heures chaque foire. 3° que la partie méridionale dudit cimetière est séparée dans sa plus grande étendue de plusieurs portions de terres labourables non par une sente mais par une voie de plus de quinze pieds de largeur, laquelle conduit du petit palet au grand palet sur lequel est bâti en neuf le collège de la ville, lequel est à une distance de plus de trente toises (50 mètres environ) et l'autre partie dudit cimetière régnant sur le grand palet. Disent enfin lesdits sieurs députés qu'il ne paraît point dans lesdits arrêts de la cour aucun article qui proscrive les cimetières soit près les places de foire, soit limitrophes aux voies par lesquelles peuvent passer quelques écoliers pour se rendre au collège et que celui de leur paroisse n'offre rien de ces craintes qui ont excité l'attention de la cour. C'est pourquoi lesdits sieurs comparants persistent aux délibérations prisent dans leurs assemblées du 30 août 1784 et du 30 janvier dernier (1785) dans lesquelles il a été unanimement et sans aucune réclamation voté pour la conservation de leur cimetière. Espérant que nos seigneurs du Parlement qui ont toujours eu cette police voudront bien accueillir leur moyens de conservation, se réservant à demander à la cour qu'il soit nommé des commissaires, s'il est nécessaire, pour être statuer sur l'inspection du local ainsi qu'il appartiendra, protestant au surplus de nullité de toutes significations faites et à faire à ce sujet de la part de mon dit sieur le Procureur du roi se référant entièrement à la cour pour y faire droit, ce qu'ils ont signé : Guitton, Guellet et Lemuey, curé.

Se sont présentés les sieurs députés de la paroisse de Saint-Gervais qui sont messieurs Cousin, docteur en Sorbonne, curé de ladite paroisse, James-Duhamel, notaire royal et garde notes en chef de ladite ville, Mardelé, aussi notaire et Carbonnel, l'aîné, bourgeois et maire de ce lieu, lesquels ont dit que leur paroisse a l'avantage d'avoir été la première de la ville à entrer dans les vues sages du gouvernement et à obéir aux ordres du roi et du Parlement relatif aux sépultures. En effet aussitôt que ces ordres lui ont été notifiés, les habitants se sont empressés de chercher un terrain convenable pour établir un nouveau cimetière. Ils l'ont dans la paroisse et par leur délibération du 17 avril dernier (1785) dont monsieur le Procureur du roi a eu une expédition en double signée d'eux, ils ont choisi une portion d'un champ nommé « le champ Saint-Jean » dépendant de la chapelle du nom fondée en l'église cathédrale d'Avranches et située à l'extrémité de la rue Saint-Gervais. Cette portion qui est la partie supérieure dudit champ et qui en fait environ moitié est éloignée du bord de ladite rue et de toutes maisons, même de l'auberge nouvellement bâtie et isolée de plus de trente-trois toises (64 mètres linéaire environ). Elle est située au levant dans un lieu élevé, bien aéré et découvert. Messieurs les : sieur curé et paroissiens osent assurer qu'elle a toutes les qualités requises pour y établir un cimetière, tant pour la commodité du transport des corps des fidèles que pour la salubrité de l'air. Pourquoi les dits sieurs députés persistent dans leur choix et demandent l'autorisation de faire l'acquisition du terrain dans la forme et la manière qui sera prescrite. Cet emplacement paraissant le plus commode et le plus propre qu'on puisse choisir pour les sépultures observent qu'aucune loi n'oblige une paroisse à se réunir à une autre paroisse pour établir un cimetière commun. Qu'en tout cas le terrain de la paroisse Saint-Gervais serait le plus propre à cet établissement. Ce qu'ils ont signé après lecture faite ainsi signé : James, Mardelé, Carbonnel, Cousin curé.

Sont aussi comparus, MM Lelandais curé de la paroisse Saint-Saturnin, Provost, avocat du roi et Lesplu-Dupré, notaire aux inventaires, députés par ladite communauté de Saint-Saturnin, lesquels ont dit que dès le

confessionnels, les pratiques rurales de gestion des cimetières, la tenue des registres, le reflet de la commune dans le cimetière, le plaisir d'y découvrir le patrimoine. Paul Bécart, de la société Astredhor, fit état des travaux expérimentaux de re-végétalisation des cimetières normands et des différents partenariats en cours. François Michaud-Nerrard, prit ensuite la parole en évoquant la révolution de la mort qui pourrait entraîner la révolution des cimetières. Il évoqua le traditionnel cheminement des rites, de la veillée, du convoi, de l'arrivée à l'église, l'enterrement catholique et le cimetière et mit en évidence les fréquents directs « hôpital-cimetière » et d'insister sur les dernières volontés des défunts.

La deuxième journée s'ouvrit avec la présentation de Gaëlle Clavandier avec le sujet de l'intégration de tous les morts y compris les fœtus et les fragments humains pour qui « les cimetières exigent qu'on dresse un état des lieux afin d'anticiper l'évolution et l'incidence de la transformation, de la transition funéraire importante ». Les évolutions récentes démontrent que le cimetière est le reflet des changements de la société. Cécile Guillopé et Jean-Jacques Ernault du CAUE de la Manche centrèrent leurs propos sur l'avenir des églises, les désordres les plus fréquemment rencontrés qui causent de nombreuses difficultés et les remèdes permettant de redonner aux édifices les pleines capacités de survivance et de stabilité structurelle. La place du végétal dans le cimetière est importante, « il amène un nouveau rôle, il agrémente les espaces, crée de l'intimité ». Aucune action n'est anodine et les transformations, les aménagements maladroits peuvent conduire à une transformation de l'espace. Marie Annick Le Thiec, fonctionnaire de la ville de Rennes, présenta les cimetières de la cité et évoqua « les initiatives et les moyens développés pour une valorisation du patrimoine funéraire notamment dans le cimetière nord, mais aussi de la personnalisation des sépultures, de l'intimisation très importante, c'est quoi le besoin et comment on y répond le mieux ». Bien d'autres aspects furent abordés, tels que la gestion optimisée et durable du cimetière, les relations à l'usager, les plans de signalétique, le paiement en ligne des frais funéraires. La demi-journée à Avranches permit de découvrir le cimetière de la ville puis de tenir une séance publique à la mairie où les volets patrimoniaux y furent évoqués. David Nicolas-Méry accueilli le groupe à l'entrée du cimetière de la ville d'Avranches. Celui-ci dit en substance que « la ville se pose des questions sur son cimetière » et ce fut l'occasion de dresser les grandes lignes historiques et de dire tout l'intérêt patrimonial que le cimetière représentait pour la ville. Une brochure fut éditée à cette occasion. Conçue par Julie Romain du service du patrimoine avec la contribution des bénévoles, pour la plupart membres de la société d'archéologie elle présente dépliée un plan et la localisation des tombes les plus remarquables. Le groupe fut ensuite accueilli à l'hôtel-de-ville. David Nicolas Méry lança les travaux sur les enjeux patrimoniaux représentés par les cimetières. Ce fut à Guy Pessiot, président de l'office de tourisme de Rouen métropole en charge du patrimoine, d'ouvrir la série des interventions de l'après-midi. Il évoqua « cette mémoire en sous-sol », « des morts qui dépendent entièrement de notre fidélité ». Il relata l'organisation des cimetières de Rouen, l'aspect particulier de l'aître de saint-Maclou (16e siècle), les spécificités de chacun d'eux, le fort marqueur « militaire » des cimetières rouennais et évoqua les efforts menés dans la restauration de certains monuments funéraires (deux cent d'entre eux ont été restaurés), compte-tenu « de leur état problématique» et des efforts de la ville « ville d'art et d'histoire » en organisant des visites démontrant à chaque fois l'intérêt des habitants et en éditant des dépliants. Marc-Antoine Berthod lui succéda par une intervention sur la requalification des cimetières et du « vivre et penser la mort » dans un pays où par exemple 58% des morts de Zurich sont incinérés. La Suisse a coordonné toute une série de visites des cimetières et des ossuaires, il existe une journée consacrée aux cimetières « le cimetière dans tous ses états ». Gaëlle Clavandier prit ensuite la parole au nom de Céline Eyraud, fonctionnaire de la ville de Lyon. Elle y évoqua les actions de la ville de Lyon, notamment à Loyasse, en faveur de la gestion patrimoniale « où la valorisation du patrimoine est un défi ». L'association « Auralpin » propose un rendez-vous annuel sous le thème du printemps des cimetières où de nombreuses manifestations sont proposées. La journée s'est conclue par l'intervention, à Cerisy, de Simon Crowcroft, connétable de Saint-Hélier, qui présenta les cimetières de Jersey, une île imprégnée de l'histoire anglo-normande. Pierre Bouet rappela avant les interventions, que ces deux journées avaient montré « toute l'importance du cimetière », dans les traditions, l'idéologie, lieu et espace de rencontre, de vie, cimetière abandonné par le clergé et les fidèles. Le cimetière et les symboles qu'il représente, ce dortoir, s'adapte à un nouveau à un certain nombre de comportements nouveaux, lieu festif, de repos, source de fraîcheur, d'intégrations, accueil ultime des déracinés. L'abbé Daniel Jamelot, curé archiprêtre de Coutances qui évoqua tout le sens sacré du cimetière et « que parmi les sept œuvres de miséricorde il y avait celle d'ensevelir les morts » et toute l'importance du rituel des funérailles et de la liturgie des défunts. L'antienne « in paradisium » « c'est ici le lieu de mon repos à jamais ». Le Christ annonce l'espérance de sa résurrection pour les morts. Puis ce furent les travaux de la table ronde des directeurs, des élus, déjà nommés, qui tirèrent les premières conclusions de ces rencontres citoyennes.

Puis ce furent les travaux de la table ronde des directeurs, des élus, déjà nommés, qui tirèrent les premières conclusions de ces rencontres citoyennes. qui furent d'une très grande richesse.

Louise Mazeran (+ 1967), Roger Dupont (+ 1978), Emile Dupont (+ 1890), Paul Dupont, notaire honoraire (+ 1952), Amélie Jourdan (+ 1921), Pauline Hallais (+ 1901) ;
Tombeau, petite croix cubique en granit éclaté (clivé), encadrement appareil de granit ;
Stèle polylobée, marbre blanc de Carrare, croix sommitale : H. Rohée, Louise Auvray, Delphine Manson femme Désiré Rohée, décédés accidentellement le 02/10/1932, au revers « reste les regrets d'un père et d'une mère et de ceux qui l'ont connu » ;
Tombeau, haute croix de marbre blanc de Carrare illustrée d'une croix rayonnante en creux, encadrement en granit appareillé : Marie Groult, en religion sœur Saint-Louis-de-Gonzague décédée au Carmel le 12 7bre 1877 dans sa 41e année et Louise Groult (+ 1891) ;
Croix de fonte (peinte) plate, illustrée de pavots, volubilis, lierre, chrysanthèmes : Suzanne Godier (+ 1957) ;
Tombeau, haute croix fleuronnée, granit bouchardé, sarcophage tectonique, initiales « LC » : Eustache Lemetayer (+ 1910) Marie Chapdelaine (+ 1911) ;
Croix de fonte ajourée, extrémités en volutes, Vierge aux mains ouvertes ;
Tombeau, haute croix fleuronnée, granit bouchardé, ensemble de torches enflammées sur pied reliées par une chaîne : familles Hubert-Godier-Morin ;
Croix de fonte plate (peinte), pavots, houx : Ernest Lefresne ;
Croix de fonte cubique, fleurdelisée, cadre central polylobé, lierre, immortelles, fines feuilles effilées, encadrement terres cuites vernissées polylobée ;
Croix de fonte ajourée, quadrilobes, sarments de vigne, lierre dans les écoinçons ;
Croix de fonte ajourée, chrysanthèmes, palmes (fines feuilles effilées), ruban phylactère « pax », treillis sertissage de pointes ;
Croix de fonte ajourée, trilobée, étoile, initiales (SB), volutes, ailerons ;
Croix de fonte ajourée, ange assis tenant la sainte face rayonnante, volutes, palmettes : G. Cerisier (+ 1950), Coupe (+ 1947) ;
Croix de fonte ajourée, saule pleureur, palmes en faisceaux, sablier ailé, extrémités ;
Tombeau sarcophage appliqué contre la paroi méridionale du chœur, soubassement à ressauts, dôme convexe, calice, hostie rayonnante en creux « in te speravit ». Epitaphe « ici repose/ monsieur Emile Aubert Pigeon/ Chanoine titulaire/de la cathédrale de Coutances/Chevalier de la Légion d'honneur/Officier de l'instruction publique/correspondant du ministère/ né le 2 septembre 1829/décédé le 22 février 1902/RIP » ; Plaque de marbre blanc sculptée en relief et représentant un chanoine revêtu de la agenouillé sur un prie-Dieu devant Notre-Dame à l'enfant sur une nuée, un évêque, crosse tournée vers l'avant, sur son côté, représentation du Mont-Saint-Michel.
Tombeau, dalle de granit poli : abbé Maurice Dubois (+ 2009) ;
Tombeau composé d'une clôture de fonte, croix de fonte ajourée, porte-couronnes. Le portillon est illustré de pensée et de pavots (capsules et feuilles). La clôture est faite de pointes de lis, deux torches enflammées retournées se trouvent de part et d'autre du portillon. Une couronne de roses, immortelles est représentée sur la croix, encadrement de granit appareillé ;
Croix de fonte ajourée, Vierge appliquée, volutes de lierre aux extrémités, palme et typha brélés, deux anges de profil ;
Croix de fonte ajourée, lis aux extrémités, deux anges de profil, Vierge appliquée, ailerons ;
Dalle de ciment armé : abbé Henri François Menardais (+ 1965), curé de Chalmaison, croix de guerre 1914-1918, 1939-1945, medal of freedom des Etats-Unis, décoration de l'armée britannique, médaille des justes d'entre les nations, memorial Yad Vasheim « quiconque sauve une vie sauve l'univers entier » (Talmud) signée LF ;
Croix de fonte ajourée, peinte, Vierge, couronne de roses et immortelles, AM (Ave Maria), boutons floraux aux extrémités, acanthes ;
Croix de fonte ajourée trilobée, archange saint Michel tenant l'épée, de face, œil divin dans une nuée rayonnante, serpent lové autour du fruit défendu ;
Croix de fonte ajourée, saule pleureur, palmes en faisceaux, sablier ailé, extrémités, plaque de laiton ovoïde : Victor Bisson (+ 1883), plaque de marbre : Victor Bisson (+ 1915) ;
Croix de fonte ajourée, extrémités triangulaires, rampants garnis de crochets, colombe de l'esprit saint dans un quadrilobe, sertissage de ronces, boutons floraux aux extrémités, pinacles à boutons sommitaux ;
Croix de fonte ajourée (peinte), Christ en croix intégré rayonnant, typhas aux extrémités, deux anges de profil, capsules de pavots, encadrement de terres cuites vernissées ;
Croix de fonte ajourée, Vierge couronnée, porte-couronnes, volutes aux extrémités, ailerons ;
Croix de fonte ajourée, croix illustrée d'une couronne d'épines, lis dans les écoinçons, volutes aux extrémités ;
Croix de fonte ajourée, arts décoratifs, couronne de tanaisies, croix de Malte ou croix de guerre, acanthes ;
Croix de fonte ajourée, extrémités triangulaires, rampants garnis de crochets, colombe de l'esprit saint dans un quadrilobe, sertissage de ronces, boutons floraux aux extrémités, pinacles à boutons sommitaux : Marie Dussollier-Gond (+ 1954) ;
Croix de fonte trilobée, sarments de vigne, épis de typhas et de blé, Christ en croix intégré, deux anges de profil, signée Pont-sur-Saulx : famille Lacour ;
Croix de fonte ajourée, trilobée, épis de blé en faisceaux de trois, Vierge, volutes dans les écoinçons, sarments de vigne ;
Tombeau sarcophage tectonique, granit bouchardé ;
Tombeau sarcophage convexe, croix en relief, granit bouchardé : Ernest (+ 3/8/….) décédé dans sa famille ; abbé F. (+ 20/1/1888) ;
Ensemble de quatre tombeaux sous une haute croix ronde, granit bouchardé, clôture de fonte illustrée de pots à feu : famille Manet : Jacques EverWyn (+ 1979) ; Angéline Canuet ; Marie Manet ; Victor Manet, intendant militaire (+ 1947) ; Solange Manet (+ 1935) ; Louise Dugué (+ 1950) ; abbé Daniel Manet (+ 1990) ; Davy Everwyn (+ 1988) ;
Tombeau sarcophage, croix en relief, granit bouchardé, sur le flanc « a notre bon père Désiré Baratte/ lieutenant des douanes/ (+ 8/7/1863) ;
Croix de fonte plate, iris, houx, marronniers, chaîne, Christ appliqué ;
Croix de fonte ronde, lierre ;
Tombeau, haute croix fleurdelisée de marbre blanc, sarcophage tectonique en granit bouchardé : Justine Gournay, sœur du Carmel, institutrice à Genest (1830-1887), décédée le 25 8bre 1892 dans sa 66e année, la commune de Genets reconnaissante ;
Croix pédiculée, calcaire : Louis Abraham (+ 1923) ;
Tombeau, haute croix pédiculée ronde sur dé, granit bouchardé, phylactère « O crux spes unica », couronne de roses et fleurs variées posées en diagonale, clôture de fonte avec urnes drapées du linceul aux angles et pointes de lis : Marie Pigeon (+ 1889) Georges Pigeon, receveur des douances pour le sel ignifère (10/6/1796-20/6/1880) ;

26 7bre 1784 ils obéirent et consentirent à l'unanimité des voix reporter leur cimetière hors la ville. Ils ne savent pas pourquoi messieurs les députés de Saint-Gervais prétendent avoir obéi les premiers puisque leur délibération n'est que du 17 avril dernier et par conséquent postérieur de près de huit mois à celle de Saint-Saturnin. Au reste ils se réjouissent que messieurs de Saint-Gervais se soumettent volontiers à une loi aussi sage. Le vœu de leur communauté est donc d'obéir et de porter son cimetière ailleurs. S'ils n'ont pas jusqu'à présent choisi un cimetière particulier, c'est qu'ils ont cru qu'il serait moins coûteux dans une ville aussi peu considérable qu'Avranches où il n'y a pas cinq mille habitants d'avoir un cimetière commun qui n'exigerait qu'une clôture unique au lieu de trois clôtures et de trois acquisitions différentes ; qu'au reste ils n'entendent point avoir de procès avec les deux autres paroisses. Ils sont prêts à se choisir un cimetière particulier si les autres paroisses ne veulent se réunir à eux, mais ils observent comme citoyens que la description faites par messieurs les députés de Notre-Dame-des-Champs de leur cimetière n'est pas exacte. Leur cimetière entoure leur église au couchant, au midi et au nord et on y enterre de tous côtés. Une rue se prolonge au-devant, au-delà du cimetière, la dernière maison de la rue Notre-Dame-des-Champs tient au cimetière et la dernière maison de l'autre côté fait face au cimetière sans qu'il y ait d'autre espace que la rue. Et le cimetière a le collège de la ville au midi qui n'en est séparé que de trente toises au plus. Sans parler de plusieurs autres maisons qui le renferment au midi, au couchant et une place où se tiennent deux fois par an les foires les plus considérables. Ils s'en rapportent à la cour de statuer si un pareil cimetière doit exister. Quant au cimetière de Saint-Gervais proposé, il est encore bien voisin, mais au reste ils ne s'y opposent pas. Ce qu'ils ont signé après lecture. Ainsi signé : Le landais, curé de Saint-Saturnin, Provost, avocat du roi, député de Saint-Saturnin et Lesplu.

1788 (22/5) : le jeudi 22e jour de mai, fête de Dieu, mil sept cent quatre-vingt-huit, dans la sacristie de l'église paroissiale de Saint-Gervais, à l'issue des vêpres, se sont assemblés les sieurs : curé, prêtres, trésoriers et paroissiens de la dite paroisse, en fait commun et général en conséquence du renvoi verbal fait à l'issue de la grande messe paroissiale de dimanche dernier, après avertissements faits aux prônes des grandes messes des dimanches précédents, par bulletins envoyés chez les différents propriétaires et au son de la cloche en la manière accoutumée, comparants par les soussignés pour délibérer sur la demande faite à la paroisse par monsieur de Bréménil, maire de cette ville, au nom de la communauté de la ville, lors de la délibération précédente du 27 avril dernier de céder le bas du terrain du cimetière pour l'utilité de la ville et faciliter le débouché des rues Saint-Gervais et des chapeliers, dans cette partie aux offres de messieurs les officiers municipaux audit nom de la ville de laisser une entrée libre et commode pour les processions, de clore ledit cimetière et d'entretenir le pavé du terrain qui sera abandonné, lesquels sieurs délibérants soussigné, vu le trouble apporté à la dite délibération par plusieurs des paroissiens assemblés, ce qui empêche de bien statuer, ont arrêté de renvoyer ladite délibération à dimanche prochain, vingt-cinq de ce mois, issue de la grande messe et de prier monsieur le Procureur du roi de sister (d'assister) à ladite délibération pour le maintien de l'ordre et statuer ceux qui ont droit d'y sister. Ce qu'ils ont signé après lecture faite.

1857 (29 juillet) : monsieur Edmond Dugué, Préfet de la Manche, donne son approbation au tarif des tentures funèbres arrêté par les Conseils de fabrique des trois paroisses de la ville. Conformément au désir du Conseil municipal, la mise à exécution n'aura lieu qu'au 1er janvier 1858.

1862 (27/02) : mort de monsieur Hébert, originaire de Saint-Senier-sous-Avranches, curé de Notre-Dame des Champs. Monsieur Lemoine-des-Mares, président du tribunal, prenant l'initiative, monsieur Henri Tribouillard ouvre dans son journal « l'Avranchin » une souscription pour élever un tombeau à sa mémoire. Cette pensée reçoit les sympathies de la population.

1868 (25/11) : inhumation de Jean-Marie Legros, tailleur de pierres, l'un des ouvriers qui travaillaient à la rosace de l'église, se tuant en tombant de la hauteur de la rosace, époux d'Anaïs Désirée Laurent, âgé de 27 ans ½. Il était né à Avranches le 4 mai 1841 et y décéda le 24 novembre, place du Salet.

Le cimetière de Saint-Saturnin d'après le livre paroissial, je cite: si les changements intérieurs ont été considérables, les abords de l'église ont entièrement changé d'aspect. Au commencement du siècle (19e) le cimetière de la paroisse se trouvait au nord de l'édifice et se prolongeait sur la partie haute de la place Saint-Saturnin. Il était séparé de cette place par un mur et l'on y accédait par la rue Deschamps au moyen de marches, soit pour les inhumations, soit pour faire la procession autour de l'église. La rue Deschamps était elle-même beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est maintenant. L'abaissement du sol du cimetière et de la rue a été exécuté à plusieurs reprises par la fabrique et par la ville de 1805 à 1819. A cette dernière époque, le perron du portail fut fait par la municipalité. Les ossements retirés du cimetière furent placés dans une fosse creusée à cet effet, sur laquelle fut posée la croix de granit qui s'y trouve aujourd'hui non loin de là. En 1850 cette fosse fut ouverte en creusant les fondations de la nouvelle sacristie derrière l'autel actuel de la Sainte-Vierge et les ossements furent transportés dans le cimetière de la ville.

1838 (21/09) : mort du dernier chanoine de l'église cathédrale Saint-André, Augustin François de Poilvillain, vicaire général de l'ancien diocèse d'Avranches, chanoine de Pontaubault, chanoine honoraire de Coutances, né à Avranches le 1er janvier 1761. On lui a élevé un tombeau près de celui de monsieur Lesplu-Dupré, curé d'Avranches, son ami. Malgré une pluie torrentielle, plus de quinze paroisses rurales se rendirent avec leurs croix à ses obsèques.

Dès son arrivée à Avranches monsieur Lesplu-Dupré songea à sauver de la profanation les restes mortels des évêques d'Avranches enterrés dans la cathédrale. Au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles monsieur Lesplu accomplit cette cérémonie et ce fut pour tous un saisissement général lorsque prenant l'urne cinéraire qui contenait ces ossements, on l'entendit dire à monsieur l'abbé Venard, le plus ancien des prêtres chapelains de la cathédrale « approchez vieillard vénérable qui comptez 80 ans de vertus, c'est à vous qu'il appartient de porter ces saintes reliques ». Ces ossements furent mis dans un caveau au cimetière de la ville, d'où ils ont été exhumés par monseigneur Bravard, sous monsieur Martinière, pour être précieusement déposées dans un caveau à l'entrée du chœur de l'église Saint-Gervais.

Le cimetière de Saint-Gervais d'après la conférence de 1866 (on y enterra jusqu'en 1787).

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

Croix de fonte ajourée, boutons de lis aux extrémités, volutes, Vierge appliquée, lis dans les écoinçons, deux angelots dans les ailerons ;
Sarcophage coffre, dalle plate, clôture de fonte composées d'urnes drapées du linceul et de pointes de lis ;
Croix de fonte plate, iris, houx, marronniers, chaîne : Azélie Goupil (+ 1935) ;
Croix de fonte ajourée, Christ en croix, couronne d'épines, acanthes aux extrémités : Berthe Jugan (+ 1976) ;
Croix de fonte trilobée, trellis de ronces formant flammes (flamboyant), deux anges de profil dans les écoinçons, motif trilobé aux extrémités, ange tenant une torche enflammée inclinée vers la tombe : Roland Foucher (+ 1977) ;
Tombeau, haute croix ronde, granit bouchardé, sarcophage convexe : Gautier-Duteil ;
Tombeau composé de deux hautes croix en calcaire, encadrement granit de taille appareillé : familles Painchault, Benoit, Jeanne Tourde (+ 1926) ;
Croix de fonte ajourée, Vierge, couronne, volutes d'acanthes, volubilis : Emile Lefranc, mort pour la France (1875-1922) ;
Croix de fonte plate, tournesols ou grands pâquerettes, clous de la Passion, objet : croix en tube de zinc garni de perles (style Napoléon III) : madame Lyron (+ 1926) ;
Croix de fonte, chaînes, tournesols ou grands marguerites, croix en maillons : Jules Méang mort pour la France ;
Croix de fonte ajourée, cœurs de Jésus et de Marie ceinturés d'une couronne d'épines, capsules de pavots, enroulements de lianes, urne, allégorie de la mort (tête drapée d'un voile) ;
Tombeau contemporain, courte stèle, sarcophage à trois pans, granit poli : Edmond Pierre Cail'lière, artiste graveur (1884-1960), Madeleine Caillière (1888-1974) ;
Croix de fonte plate, couronne de roses et fleurs variées, phylactère, épis de blé, fleurettes aux extrémités (déposée en limite de clôture du cimetière) ;
Tombeau, haute croix fleuronnée, ailerons, vasque, granit bouchardé : Marie Bataille (+ 1978) ;
Croix de fonte ronde, lierre, Christ, épis de blé, typhas sur tiges : Auguste Lebreton (+ 1925), Constances Jacques (+ 1926) ;
Tombeau, stèle renversée, granit éclaté : Louise Levillayer (+ 1941) ;
Ensemble de deux tombeaux sarcophages tectoniques, croix en relief, vasques à l'avant : Victor Pigeon et Colonel Pigeon ;
Croix de fonte ajourée, tétramorphe (quatre évangélistes), Christ en croix, épis de blé, couronne de lierre débordant dans les écoinçons : Cochard ;
Croix de fonte plate, peinte, iris, houx, marronniers, chaîne : E. Lefranc (+ 1955) ;
Croix de fonte plate, lierre, tournesols ou pâquerettes, clous de la Passion ;
Croix de fonte ajourée, extrémités triangulaires, rampants garnis de crochets, colombe de l'esprit saint dans un quadrilobe, sertissage de ronces, boutons floraux aux extrémités, pinacles à boutons sommitaux ;
Tombeau composé de trois sarcophages convexes, deux illustrations de l'oméga aux extrémités, granit bouchardé, haute croix centrale : famille Lesrel-Gambier ;
Sarcophage, granit éclaté, clôture de six torches à feu reliées par une chaîne ;
Tombeau, sarcophage tectonique, crois en relief, granit bouchardé : famille Baumer-Fauvel (à mon fils chéri, Pierre Baumer, oblat séculier de Saint-Benoît (1911-1942)), Marie Baumer (+ 1975) ;
Tombeau sarcophage tectonique, croix en relief, granit bouchardé : famille Avril-Lethimonnier, Lucien Avril mort pour la France, estampillé Souvenir français ;
Tombeau tectonique, croix en relief : Constant Etienne pharmacien (+ 1964), Hervé Mell (+ 2013) ;
Tombeau sarcophage, granit écorché ;
Croix pédiculée, calcaire, porte-couronne, croix sommitale (inclinée) ;
Croix de fonte ajourée, extrémités triangulaires, rampants garnis de crochets, colombe de l'esprit saint dans un quadrilobe, sertissage de ronces, boutons floraux aux extrémités, pinacles à boutons sommitaux : A. Bataille (+ 1930) ; Adolphine Debroise (+ 1969) ;
Croix pédiculée, calcaire, porte-couronne ;
Tombeau, haute croix à pointes, clôture de fonte, portillon, pavots, pensée, torches à feu retournées ;
Tombeau, sarcophage tectonique, vasque granit, granit bouchardé : famille Amand-Manet ; Anastasie Pierre (+ 1959) ; Amand Manet (+ 1946) ; M.A. Dupont (+ 1881) ; Marie Pierre (+ 1896) ; Jeanne Manet (+ 1897) ;
Croix pédiculée, marbre blanc : monsieur Orange, ex instituteur (+ 1890), sans doute, Charles Vincent, 53 ans ;
Tombeau, haute croix fleuronnée : familles Godier-Boursin-Perrotte-Feuardant ;
Croix pédiculée, marbre : à nos enfants : Robert Edouard Auguste Antoine et Albert Pascal Gildard décédés en 1866, 1873 et 1879 ;
Tombeau, haute croix à pointes, calcaire, clôture de fonte, pointes, quatre pots à feu, torches enflammées retournées, portillon illustré de pavots, pensée : Claude Auguste Aimé Cohue (+ 20 février 1886) ;
Croix de fonte enfant, angelot s'agrippant à la croix plantée sur un Golgotha, guirlande de fleurs variées formant couronne autour de la croix, porte-couronnes, encadrement de granit de taille appareillé ;
Croix de fonte plate plantée sur un Golgotha, brélée d'un cordon torsadé, liane de lierre, jeune fille au visage enfoui dans le creux de sa main et de l'autre tenant un bouquet ;
Tombeau sarcophage en granit bouchardé de l'abbé Lemonnier ;